

lévation de ses idées patriotiques, de son patriotisme ardent, sincère et profond, et de son activité incomparable. La tâche était rude, à Londres, pour Cartier. Ce n'est plus dévoiler un secret que de dire que dans les conférences de Londres tous les délégués du Haut-Canada, des provinces maritimes et avec eux Galt, désiraient l'union législative et voulaient que lord Carnarvon, alors ministre des colonies, rédigeât en conséquence le projet de loi qu'il devait présenter au parlement. Devant un danger aussi imminent, Cartier trouva moyen de se multiplier. Il n'aurait jamais voulu qu'on manquât ainsi de paroles à ses compatriotes à qui l'on avait promis l'autonomie provinciale ; il n'aurait jamais voulu les livrer ainsi pieds et poings liés à la majorité brute d'une union législative. Devant les instances des autres délégués, Cartier avait même déclaré qu'il aviserait le premier ministre, sir Narcisse Belleau, de dissoudre le cabinet plutôt que de se soumettre. Et alors la confédération était manquée, et tout était à recommencer comme en 1864.

« C'était une dure extrémité. Aussi Cartier préféra-t-il auparavant, essayer de mettre dans ses idées les hommes influents de la Cour et du parlement. Il trouva moyen d'être invité, dans presque toutes les familles aristocratiques. Tous les jours il avait trois ou quatre invitations à dîner, autant pour le déjeuner et un peu plus pour la soirée. Il les acceptait toutes, se rendant dans chacune de ces maisons où il était invité, faisait semblant de manger, et trouvait moyen de causer des deux grandes questions qui le préoccupaient : la confédération et les droits de la province de Québec dans cette confédération. Et par ce moyen, il ne tarda pas à lasser la persistance des autres délégués. C'est ainsi qu'il fournait à lord Carnarvon les traités et les capitulations qui assuraient

nos droits d'une manière imprescriptible, et le ministre des colonies s'appuya sur ces documents historiques pour justifier l'indépendance des provinces. »

« Ceux qui ont accusé Cartier d'avoir trahi ses compatriotes ont commis une grande erreur et une grande injustice. Il était au dessus des préjugés qui naissent des différences de race ou de religion ; mais il n'aurait jamais toléré une injustice envers ses compatriotes. Jamais caractère ne fut plus étranger aux bassesses qui enfantent la trahison. »

Messieurs, laissons de côté ces accusations et ces accusateurs ; ils ont passé, mais l'œuvre de Cartier est restée, et aujourd'hui nous voyons un peuple reconnaissant lui dresser des statues. Toujours nous rencontrerons çà et là, dans le chemin de la vie, des hommes dont la suprême ambition est de rapetisser ce qui est grand et de grandir ce qui est petit, ça leur permet de ne pas mourir complètement dans l'oubli. Hier encore, un journal de Montréal disait :

« Que ce qu'il y avait de bon en M. Cartier était pour ainsi dire indépendant de sa volonté et de sa direction. Il était laborieux par tempérament. Il ne pouvait pas être autre chose, l'eût-il essayé. On fait un mérite à certaines gens d'aimer le travail, — et cela bien à tort. C'est le plus souvent une nécessité de la nature. Il leur serait aussi difficile de flâner d'esprit ou de corps, qu'il est dur pour un paresseux de se mettre au travail. Monsieur Cartier était un bout de feu. Ce qu'il a fait de bien découle de ce tempérament. »

Et ce journal qu'en France on appellerait *prussien* ajoutait :

« On l'admire encore chez certains conservateurs, malgré ses œuvres. Il y a même un club politique qui porte son nom. »

Ne vous récriez pas, messieurs, nous avons-là un cas de *monomanie*...